

PROGRAMME ET INTERVENANTS

I – DEONTOLOGIE – 2 heures de formation

* le statut (office public – formation continue – incompatibilités – publicité personnelle)

* la confraternité (partage d'émoluments – relations avec les confrères – détention des minutes – échange de courriers et courriels)

* la production de l'acte authentique (structure – secret professionnel – habilitation – solennité – réception de l'acte authentique et de l'acte électronique)

Intervenant : **Maître Loïc LECUYER**, Notaire associé à Rennes, Président honoraire du Conseil Régional des Notaires de la cour d'appel de Rennes

II – LA PROCEDURE DISCIPLINAIRE – 1h30 de formation

* la gestion de la procédure disciplinaire par la structure professionnelle (*intervention du syndic*)

* le contrôle disciplinaire et les autorités de tutelle (*intervention souhaitée d'un magistrat du parquet ou du siège*)

Intervenant : **Monsieur Laurent FICHOT**, Avocat général près la cour d'appel de Rennes
Pôle civil, social et commercial-Professions réglementées

III – LES INSPECTIONS – 1h30 de formation

1) La nature des inspections

2) Le contrôle

* Contrôle des actes

* Contrôle comptable

* Contrôle de gestion (affichage, formation continue, entretien annuel d'évaluation)

Intervenants : **Monsieur Pierre LE TINIER**, expert-comptable à Saint-Grégoire
Maître Pascal LEDAN, notaire honoraire, président honoraire du Conseil Régional des Notaires de la cour d'appel de Rennes

**IV – LA RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE
(civile/pénale/disciplinaire) - 2 heures de formation**

* Quels manquements aux obligations professionnelles ?

* Quelles réparations du préjudice ?

(Intervention du Président du comité technique régional ou de son représentant)

Intervenants: **Monsieur Philippe LATOUR**, délégué de la Sécurité Nouvelle au comité technique régional

Maître Carine PRAT, avocat conseil près du comité technique régional, associé du cabinet Efficia à Rennes

Maître Anne-Françoise CROCHU-MEHOUS, secrétaire général du comité technique régional

V – LE TARIF DES NOTAIRES – 1h15 de formation

Intervenant : **Maître Dominique d'ARGOEUVES**, à la direction Ethique et Déontologie du CSN

VI – TIC – 2h30 de formation

* L'acte authentique électronique

* Le MICEN

* Télé@actes

Intervenants : **Maître Didier FROGER**, directeur général adjoint CSN accompagné d'un représentant de l'ADSN

VII – MANAGEMENT ET GESTION DE L'OFFICE

A) LA VIE SOCIALE DE L'OFFICE – 2 heures de formation :

- 1) La convention collective
- 2) Les contrats de travail (CDD, CDI et contrats aidés)
- 3) Le plan de formation des collaborateurs
- 4) Les entretiens annuels d'évaluation
- 5) La gestion des conflits
- 6) La gestion des difficultés économiques
- 7)

Intervenant : **Maître Tanguy CATHOU**, notaire associé à Rennes

B) LES RELATIONS ENTRE ASSOCIES – 1h30 de formation :

- 1) Le règlement intérieur
- 2) La gouvernance des sociétés de capitaux
- 3)

Intervenants : **Maître Julien CHAINAY**, avocat du cabinet Efficia à Rennes
Madame Catherine ILLAND, formatrice